

Communauté de communes du Pays de Thelle
7 AVENUE DE L'EUROPE
60530 NEUILLY EN THELLE

Téléphone : 09.69.32.18.11
Télécopie :
Courriel : pic-are-sru@enedis-grdf.fr
Interlocuteur : ENEDIS ARC PICARDIE
Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

NOGENT-SUR-OISE, le 15/03/2023

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC06057522T00170 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : 96, ROUTE NATIONALE 1
60730 SAINTE-GENEVIEVE
Référence cadastrale : Section AI , Parcelle n° 103
Nom du demandeur : VEAU

Pour la puissance de raccordement demandée de 198 kVa triphasé et sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, nous avons basé notre réponse sur l'hypothèse d'une puissance de raccordement globale du projet de 198KVA avec application du coefficient de pondération définis dans la norme NF C 14-100

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, une contribution financière est due par la CCU à Enedis, hors exception. Le montant de cette contribution, transmis en annexe, est réalisé selon le barème en vigueur.

Cette réponse reste valable pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme et est susceptible d'être revue :

- En fonction des actualisations des prix des raccordements,
- En cas de non obtention des servitudes de passage éventuellement nécessaires.

Cette réponse ne précise pas la contribution due par le client à Enedis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Votre conseiller

PJ : Plan du réseau public de distribution d'électricité indiquant les travaux d'extension nécessaires

1/2

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Annexe : Contribution due par la CCU

Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Part./Refact.
Consultation guichet unique pour DT séparées	1	161.32 €	96.79 €	40 %
*Etude et constitution de dossier réseau > 100 m et	1	962.31 €	577.39 €	40 %
Constitution et envoi d'une déclaration préalable, d'un PC ou de démolir	1	144.43 €	86.66 €	40 %
Consignation réseau BT (ou consignation de transfo HTA/BT)	1	270.93 €	162.56 €	40 %
Mise à Disposition d'un agent d'exploitation (1 heure ouvrable)	4	90.31 €	216.74 €	40 %
*Mise en chantier réseau souterrain avec marquage piquetage	1	918.74 €	551.24 €	40 %
Tranchée sous chaussée lourde	140	144.42 €	12 131.28 €	40 %
*Fourniture, pose et raccordement d'un ensemble REMBT G3 450	1	651.22 €	390.73 €	40 %
*Raccordement câble BT dans un poste HTA BT existant	1	245.74 €	147.44 €	40 %
*Fourniture et pose câble BT souterrain 240 mm ² Alu	140	23.60 €	1 982.40 €	40 %
Montant total HT			16 343.23 €	

Pour votre information, en application de l'arrêté¹ du 17 juillet 2008, ce chiffrage intègre le fait qu'Enedis prend à sa charge 40 % du montant des travaux de l'opération de raccordement de référence définie dans l'arrêté² du 28 août 2007.

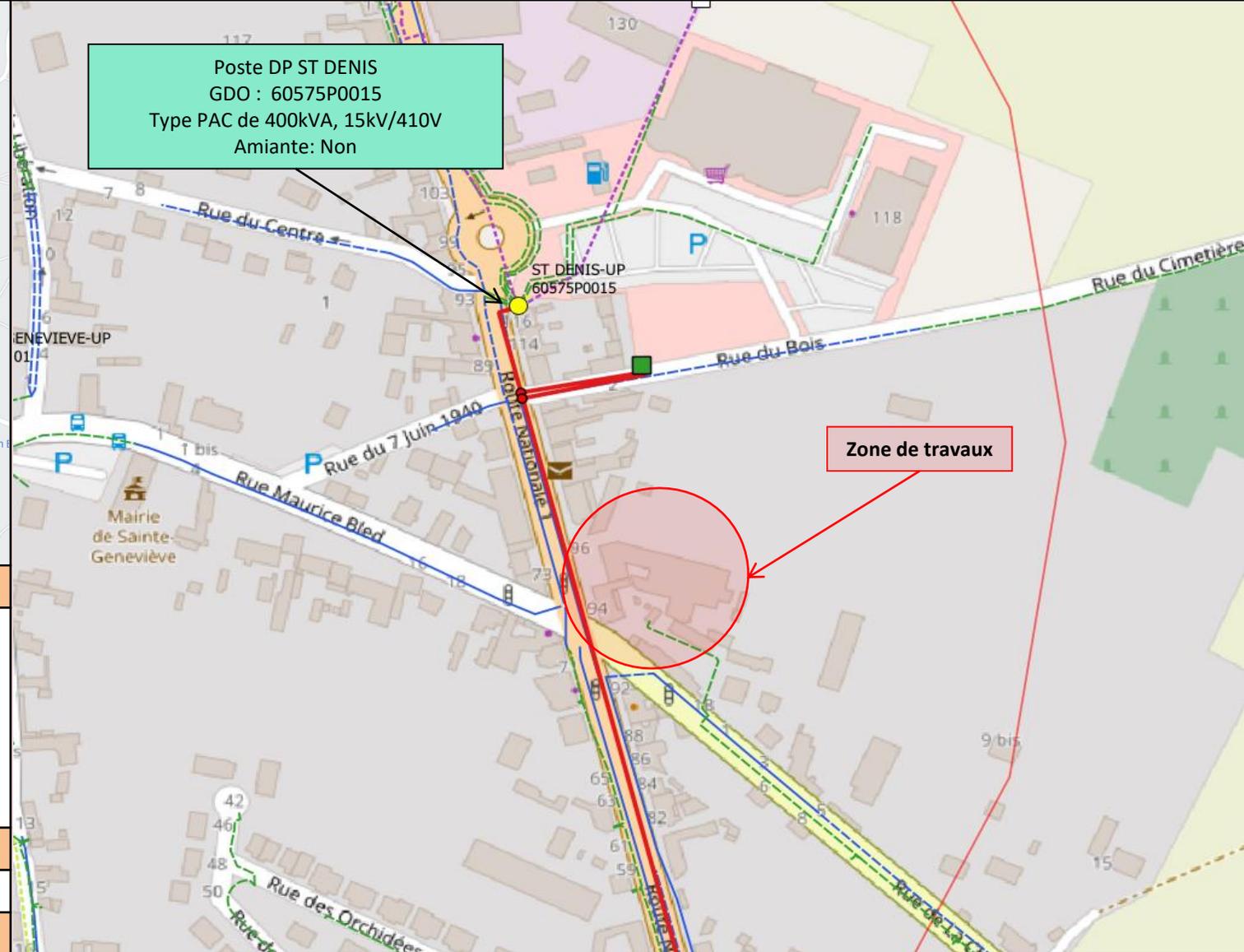
¹ Arrêté du 17 juillet 2008, publié au Journal Officiel le 20 novembre 2008, fixant les taux de réfaction mentionnés dans l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

NB : Désormais les articles 4 et 18 de la loi n° 2000-108 sont codifiés aux articles L342-6 et L342-11 du code de l'énergie.

² Arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

Situation Projet

Vue d'ensemble QGIS



Expose du problème

Raccordement collectif
PR déclarée 198kVA,

Contribution

Oui Non

Fiche Etude AU ER

Oui Non

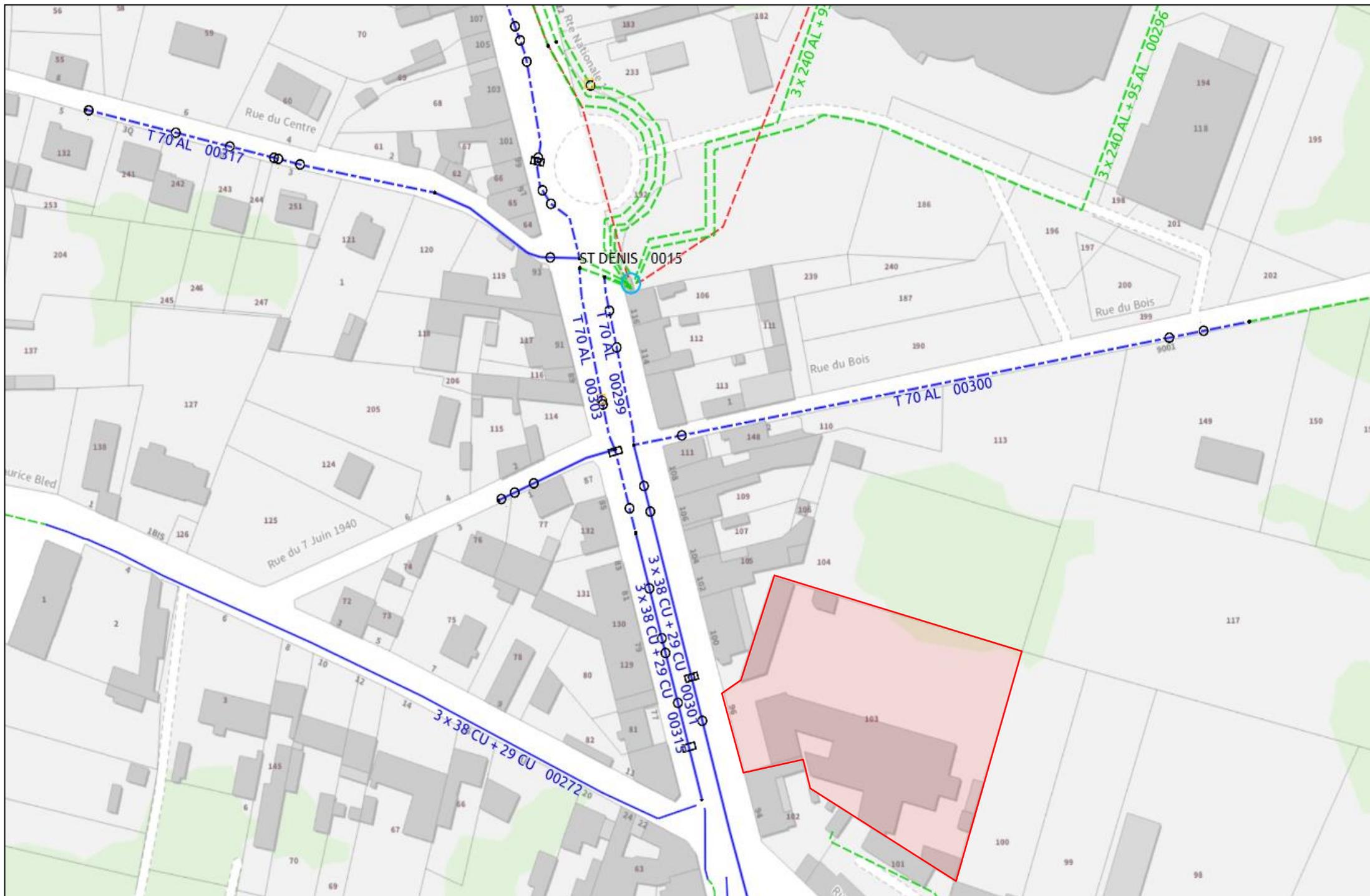
Monument Historique:

ZNIEFF:

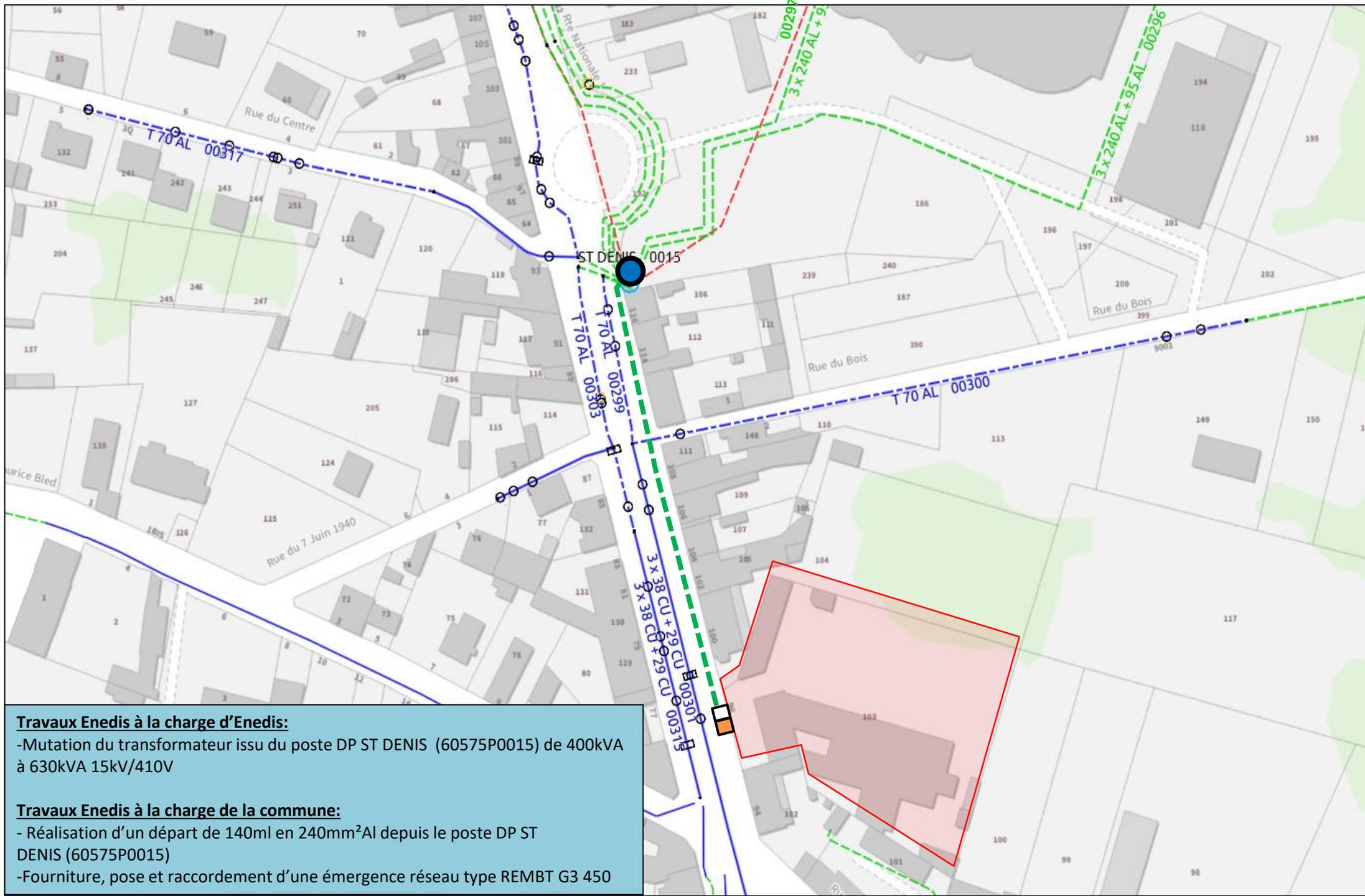
Natura 2000:

Autre:

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Travaux Enedis à la charge d'Enedis:

-Mutation du transformateur issu du poste DP ST DENIS (60575P0015) de 400kVA à 630kVA 15kV/410V

Travaux Enedis à la charge de la commune:

- Réalisation d'un départ de 140ml en 240mm²Al depuis le poste DP ST DENIS (60575P0015)
- Fourniture, pose et raccordement d'une émergence réseau type REMBT G3 450